

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 28 et 29 Septembre 2012 (Rosny sous Bois)

Membres présents :

M. Sylvain DUPLOYER	Président de la CNBMX
Mme Elisabeth VIOUGEAS	Membre
M. Bruno QUAEGEBEUR	Membre
M. Jacques PERRAGUIN	Membre
M. Christian MARTINEZ	Membre
M. Joël MARTINEZ	Membre
M. Jean-Noël FONTAINE	Membre

Assistent :

M. Gérard PHILIPPE	Responsable Interrégion Nord-Est
M. Jacques QUEMARD	Responsable Interrégion Nord-Ouest
M. Adrien MOREIRA	Responsable Interrégion Sud-Est
M. Philippe NIETO	Responsable Interrégion Sud-Ouest
M. Julien SASTRE	Invité DTN
M. Bernard BOUTIN	Invité Corps arbitral
M. Denis DUMAIN	Invité
M. René NICOLAS	Invité
M. Jonathan NOYANT	Personnel fédéral

Absents excusés :

Mme Isabelle GAUTHERON	DTN
M. Fabrice VETTORETTI	Entraîneur National

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 28 et 29 Septembre 2012 (Rosny sous Bois)

ORDRE DU JOUR

1. Evolution du BMX Féminin.....	3
2. Statistiques de la liste des pilotes autorisés par zone Interrégions pour quotas 2013.....	5
3. Effectifs cibles 2013 pour TFBMX et Challenge National/Championnats de France	6
4. Epreuves du National BMX : comment susciter l'intérêt de participation à la 3ème manche ?.....	6
5. Calendrier.....	7
6. CPP à Messigny Vantoux	8
7. Homologation des pistes	8
8. Examen des dérogations.....	8
9. Montées-Descentes	9
10. Timing TFBMX	9
11. Point sur le BMX Tour	9
12. DN 2013	10
13. Dossiers en cours	10
14. Saison 2014	12
15. Coût des engagements 20' + 24'	14
16. Questions diverses.....	15

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 28 et 29 Septembre 2012 (Rosny sous Bois)

Début de la réunion vendredi 15h10

En préambule, le Président de la CNBMX présente le nombre de licenciés BMX au 21 Septembre 2012. Ce nombre fait état de 20 789 licenciés BMX soit une évolution de + 7,17%.

Il présente ensuite le nombre de licenciés BMX au 05 Juin 2012 dans les clubs ayant une piste issue du plan de développement FDJ depuis 2009.

[Cf. annexe 1](#)

Enfin, il termine son préambule en faisant état de sollicitations récentes sur divers problèmes existants dans les Comités Régionaux qui devraient normalement être solutionnés par les CRBMX. Il regrette vivement d'avoir eu à prendre part aux différentes situations afin d'y apporter des solutions pour sortir de l'impasse. Le Président de la CNBMX appelle donc les responsables des CR BMX à gérer eux-mêmes leurs situations problématiques, conjointement avec les protagonistes concernés et dans un souci d'équité et de qualité décisionnelle.

1. Evolution du BMX Féminin

Sylvain DUPLOYER, informe qu'une réunion ayant pour objet l'avenir du BMX féminin, s'est déroulée le 27 Septembre dernier en présence de Laurence LÉBOUCHER, Présidente de la Commission du Cyclisme Féminin, ainsi que Blandine COTTEREAU et Anne ROUGIE, ex-pilotes de BMX haut-niveau.

Ces deux dernières ont fait état de la faible participation des Elite Dames au Championnat de France 2012 à BORDEAUX, avec 17 pilotes inscrites et 16 participantes.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 28 et 29 Septembre 2012 (Rosny sous Bois)

Devant ce constat, elles ont été force de proposition afin de recréer une émulation dans le BMX féminin pour les catégories Challenge et Championnat Dames.

a) Championnat de France Junior Dames

Dans un premier temps, elles ont proposé de mettre en place un titre de Championne de France Junior Dames. Cette création de catégorie semble tout à fait équitable vis-à-vis de la catégorie Garçon existante. Concernant les effectifs, il y'avait à Bordeaux, 4 Juniors Dames évoluant en Elite et 20 Juniors Dames évoluant en Femmes 17+, soit 24 pilotes au total. De plus, tout laisse à croire que la création de cette catégorie suscitera de l'intérêt vis-à-vis des filles concernées et augmentera donc le nombre de participantes.

Les membres de la CNBMX s'accordent à dire que la création de cette catégorie est tout à fait légitime et ce, pour défendre le sport féminin. Cependant, la question se pose de savoir si les filles Juniors Dames et évoluant dans les DN, marqueront des points lors du Championnat de France 2013. En effet, à partir de 2013, il a été précisé que les Juniors Garçons ne marqueront plus de points pour les DN au Championnat de France. Cependant, étant début Octobre, une majorité de structures candidates au label de Division Nationale 2013, ont déjà faites leurs effectifs pouvant être composés d'Elite Dames âgées de 17 ou 18 ans et ce dans le but que celles-ci marquent des points au Championnat de France 2013.

Aussi, deux propositions sont faites par les membres, **certains proposent de créer le titre en 2013 et que les Juniors Dames, évoluant en Elite Dames, marquent exceptionnellement les points de leur course pour leur DN lors du Championnat de France (bonus non compris).**

D'autres membres proposent de créer la catégorie en 2014 afin que les Juniors Dames soient dans la même configuration que les Hommes (pas de points marqués en Juniors au Championnat de France).

Un vote à mains levées a alors lieu et **la première proposition** est adoptée (7 votes pour la première proposition contre 3 votes pour la seconde).

b) Alimentation de la catégorie Elite Dame

Blandine et Anne, ont mis l'accent sur l'importance d'alimenter la catégorie Elite Dame par l'intermédiaire de la catégorie Femmes 17+. Elles font état de leur expertise en observant des Femmes 17+ rouler avec des Elite Dames sans aucune différence notable de niveau. A ce titre, elles proposent

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 28 et 29 Septembre 2012 (Rosny sous Bois)

d'étendre les montées en Elite Dames aux 5 meilleures Femmes 17+ du CPP, puis les 3 suivantes (6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème}) avec choix de monter ou non. Elles proposent également de faire monter les filles finalistes au Challenge Européen et au Challenge Mondial dans la catégorie Women 17+.

Les membres de la CNBMX proposent de retenir le critère de la montée depuis la catégorie Femmes 17+ au titre de la saison 2014. Pour la saison 2013, il est proposé de faire monter les 3 premières (comme initialement prévu) et de laisser le choix aux 5 Femmes 17+ suivantes (les 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème}). En revanche la CNBMX ne donne pas suite aux critères relatifs aux finalistes Europe/Monde.

c) Créer des regroupements BMX féminin

Blandine COTTEREAU fait un retour sur le succès des regroupements féminins dont elle est l'instigatrice au niveau régional. Il apparait qu'il est important de créer une émulation chez les filles par le biais de ce type de regroupement. Ceci permettrait de confronter les pilotes Championnat et Challenge pour un week-end et ainsi créer un véritable état d'esprit du BMX Féminin. Elles souhaiteraient pouvoir réaliser ce type de regroupement dans chaque zone Interrégionale.

La CNBMX propose donc de mettre en place ces stages ayant un but qualitatif mais également de créer une véritable émulation chez les filles.

Ces regroupements vont être proposés dans chaque zone Interrégionale et par le biais des responsables de chaque zone. Les stages seront animé par des pilotes ou anciennes pilotes avec une participation financière de chaque participante.

2. Statistiques de la liste des pilotes autorisés par zone Interrégions pour quotas 2013

[Cf. annexe 2](#)

Sylvain DUPLOYER présente le tableau des quotas conformément aux effectifs de la liste des pilotes autorisés 2012.

Il est rappelé que ces quotas sont établis via la LPA n-1 afin de correspondre au plus juste au niveau de la zone via les pilotes composant la liste.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 28 et 29 Septembre 2012 (Rosny sous Bois)

Il est fait remarquer que les quotas restent relativement similaires à l'année dernière.

Les quotas de chaque zone Interrégionale présentés, définissent ensuite le nombre de pilotes sélectionnés via le CPP National BMX et suivant les effectifs cibles choisis.

Une remarque est faite sur la différence entre les confrontations interrégionales et nationales. Certains font état de leur crainte de passer à côté de bons pilotes. Cependant, il est contre-argumenté que corolairement aux pilotes sélectionnés, le niveau des pilotes est assez homogène et donc représentatif.

3. Effectifs cibles 2013 pour TFBMX et Challenge National/Championnats de France

Cf. annexe 3

Pour faire suite au point précédent, les membres de la CNBMX statuent sur les effectifs cibles des épreuves du Trophée de France de BMX mais également sur le Challenge National et les Championnats de France. Ces effectifs cibles vont donc conditionner le nombre de pilote sélectionnés à l'issue du CPP National BMX conformément aux quotas des zones Interrégionales.

L'établissement des effectifs cibles 2013, a été réalisé en prenant l'effectif réel 2012 et en arrondissant à la dizaine supérieure.

4. Epreuves du National BMX : comment susciter l'intérêt de participation à la 3ème manche ?

Tout d'abord, Sylvain DUPLOYER fait état d'une réunion avec les organisateurs du National BMX de la zone Sud-Ouest et les Présidents des Commissions Régionales de cette zone. Initialement en difficultés financières sur leurs organisations, les bilans présentés après l'épreuve restent finalement satisfaisants sauf pour un organisateur qui était pourtant le premier du calendrier.

Cependant, il est important de se focaliser sur la 3^{ème} manche du National BMX, afin de susciter l'intérêt de participation à cette manche et ce, pour toutes les

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 28 et 29 Septembre 2012 (Rosny sous Bois)

zones. Après discussion des membres, il est démontré que l'important n'est pas de susciter l'intérêt sur la 3^{ème} manche mais sur les 3 manches afin d'éviter de dépeupler une des 3 épreuves et d'obtenir un nombre d'engagés relativement similaire sur les 3 manches.

A ce titre, il est proposé de mettre en place un bonus pour les pilotes ayant participé aux 3 manches du National BMX de leur zone Interrégionale.

Ce bonus serait égal à **10% (arrondi au chiffre supérieur) du total des points brut du premier de la même catégorie n-1 de la même zone.**

Les membres de la CNBMX précise également le mode de départage des ex-aequo dans le CPP (National BMX ou non). A ce titre, en cas d'égalité à l'issue du classement CPP, c'est le nombre total initial (avant correction) de points obtenus lors de la saison qui permettra de départager les ex-aequo. **Si une égalité persiste, c'est le nombre de points obtenus lors de la dernière course qui sera retenu puis le résultat obtenu dans la phase de qualification précédente etc...**

Il est également rappelé que les pilotes évoluant dans les Pôles, ne sont pas tenus de participer au National BMX et que leur qualification pour le TFBMX et le Challenge National/Championnats de France est automatiquement acquise.

5. Calendrier

[Cf. annexe 4](#)

Il est rappelé que les organisateurs des Coupes de France 2013, bénéficient d'un droit prioritaire pour l'organisation d'une manche du National BMX de leur zone Interrégionale en 2014 ou 2015 selon leur choix. Un courrier de la FFC actant cet engagement sera transmis à chaque organisateur concerné.

La saison 2013 nationale et internationale, comportera :

- 2 Indoor,
- 3 National BMX,
- 5 Coupes de France,
- 12 Manches Européennes (en 6 week-ends),
- 5 Coupes du Monde,
- 1 TFBMX,
- 1 Challenge National/Championnats de France,
- 1 Challenge Mondiale/Championnats du Monde.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 28 et 29 Septembre 2012 (Rosny sous Bois)

6. CPP à Messigny Vantoux

Initialement non prévue, les membres de la CNBMX discutent sur l'intégration de la 1ère manche européenne de Messigny et Vantoux dans le Classement Par Point.

Malgré les diverses difficultés rencontrées dans la gestion complexe du CPP sur une manche européenne, il convient finalement d'intégrer cette épreuve de Messigny et Vantoux dans le CPP.

Le **CPP 2013** comptera donc 8 week-end de compétitions :

- Indoor de Saint Etienne 8 et 9 Décembre 2012
- Indoor de Caen 23 et 24 Février 2013
- Coupe de France Joué-Lès-Tours 09 et 10 Mars 2013
- Coupe de France Pernes les Fontaines 30 et 31 Mars 2013
- Manche européennes Messigny et Vantoux 06 et 07 Avril 2013
- Coupe de France Saint Jean d'Angély 13 et 14 Avril 2013
- Coupe de France Mours Romans 04 et 05 Mai 2013
- Coupe de France Compiègne Clairoix 26 et 25 Mai 2013

7. Homologation des pistes

[Cf. annexe 5](#)

Le Président de la CNBMX informe les membres que la piste de BMX de Serre Chevalier accueillant le TFBMX 2013, doit subir une réfection de la piste qui est prévue fin Octobre 2012. Une compétition sous la responsabilité du Comité Régional de Provence ouverte à tous, y est programmée. La CNBMX suggère la date du dimanche 9 Juin 2013. Christian MARTINEZ est chargé de valider ou non cette date au sein de sa commission régionale.

Le cas des homologations des pistes de BMX utilisées par les Pôles est également abordé. Sylvain DUPLOYER propose d'exposer leur cas en Bureau Exécutif afin de classer ces pistes et ainsi être en adéquation avec les classements des pistes de BMX.

8. Examen des dérogations

[Cf. annexe 6](#)

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 28 et 29 Septembre 2012 (Rosny sous Bois)

Le Président de la CNBMX présente les demandes de dérogation au titre de la saison 2013.

Pour rappel, les demandes de dérogations sont exclusivement réservées aux maintiens (cf. Note aux clubs).

Les demandes de dérogations concernant les pilotes Elite 1 et Elite Dames sont du ressort final de la DTN.

9. Montées-Descentes

[Cf. annexe 7](#)

Les membres de la CNBMX échantent sur les montées-descentes qui seront effectives à l'issue de la saison 2013.

Aucun changement notable n'est à notifier mise à part ceux relatifs à la catégorie Femme 17+, conformément au sujet traité en point 1. sur l'évolution du BMX Féminin.

10. Timing TFBMX

[Cf. annexe 8](#)

Devant l'intégration de la catégorie Minime Filles/Garçons/Cruisers au TFBMX, il est important d'anticiper la structure du Timing pour l'épreuve de 2013.

A ce titre, il est proposé de ne plus réserver uniquement le samedi aux essais des différentes catégories.

Par conséquent, la catégorie Minime Cruiser se courra dans son intégralité le Samedi, ainsi que les 1ères manches qualificatives de toutes les catégories (hors Minimes 20 pouces).

Le reste de la compétition se déroulera ensuite le dimanche avec la 1^{ère} manche qualificative des Minimes 20 pouces, suivie des 2èmes manches qualificatives pour tout le monde et de la suite des compétitions.

11. Point sur le BMX Tour

Sylvain DUPLOYER fait état d'une récente rencontre entre le Président de la FFC et le Président – Directeur Général de la FDJ. A ce titre, un nouveau format du

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 28 et 29 Septembre 2012 (Rosny sous Bois)

BMX Tour a été présenté. Cependant, dans un contexte financier difficile, la FDJ ne semble pas pouvoir répondre favorablement aux sollicitations de la FFC.

12. DN 2013

Sylvain DUPLOYER fait état de la mise en place de pénalités de points et financières, concernant les Divisions Nationale sur route, pour tout dossier en retard ou incomplet.

A ce titre, et suite aux nombreux retards constatés pour l'enregistrement des DN BMX en 2012 la CNBMX propose de mettre en place les pénalités de points suivantes :

- DOSSIER EN RETARD AU DELA DU 26 NOVEMBRE :
-200 points DN1 et -120 points DN2
- NON PARTICIPATION A LA JOURNEE DECOUVERTE DES SPORTS CYCLISTES (Valable également pour TOUS les clubs composants une Entente ; pénalité appliquée année n+1) :
-200 points DN1 et -120 points DN2
- DOSSIER INCOMPLET LE 26 NOVEMBRE :
-100 points DN1 et -60 points DN2
Exceptions faites sur :
 - Demandes de licences des pilotes soumis au SMR + attestation d'appartenance des pilotes étrangers (au plus tard le 30 janvier – au-delà application de la pénalité),
 - Comptes arrêtés et validés par l'AG (au plus tard le 30 janvier – au-delà application de la pénalité),
 - Rapport moral (au plus tard le 30 janvier – au-delà application de la pénalité),
 - Maquette du maillot (au plus tard le 15 février– au-delà application de la pénalité),

13. Dossiers en cours

Sylvain DUPLOYER fait état des différents dossiers en cours en lien avec le BMX :

- a) Guide d'aide à la construction de pistes de BMX

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 28 et 29 Septembre 2012 (Rosny sous Bois)

La Fédération Française de Cyclisme, travaille en collaboration avec l'Université de Rennes et le laboratoire VIP'S (Violences, Identités, Politiques & Sports) pour la réalisation de ce document. Ce laboratoire a dans son historique, divers collaborations avec d'autres Fédérations Nationales.

Le laboratoire VIP'S va réaliser divers documents supports au guide, tels que des entretiens de parcours avec nos champions BMX, une cartographie des pistes de BMX en France par niveau d'homologation etc.. Le document final devrait être livré courant Mai 2013.

b) Convention cadre du BMX avec le CNDS

Une convention cadre entre le CNDS et la FFC devrait prochainement être signée, dans le but d'accompagner les projets de réfections ou de créations de pistes de BMX, après approbation de la FFC. Une dizaine de pistes de BMX, par an, devrait être concernées.

Cette convention cadre, répondrait parfaitement aux attentes fixées dans le « *schéma directeur de développement territorial des pistes de BMX* ».

[Cf. annexe 9](#)

c) Passage devant la CERFRES

En lien direct avec la convention cadre entre le CNDS et la FFC, il a été demandé à ce que les documents d'homologations des pistes de BMX passent en Commissions d'Examens des Règlements Fédéraux Relatifs aux Equipements Sportifs (CERFRES). A ce titre, et conformément à l'article 4 du décret 2006-217 du 22 février 2006, nous devons remplacer le terme « homologation » par le terme « classement ».

Le terme « classement » remplace désormais celui « d'homologation » fédérale. Il désigne à la fois, la procédure de vérification de la conformité des équipements aux règles édictées par les fédérations et la validation par les instances fédérales de cette conformité. La décision de classement est un acte administratif susceptible de recours devant les juridictions compétentes. Les différentes classes d'équipements sont en lien avec les niveaux de compétitions des fédérations.

Afin de pouvoir faire certifier les documents de classement devant la CERFRES, la FFC doit réaliser une notice d'impact relative à ces documents. Cette dernière sera réalisée par Guillaume SCHWAB,

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 28 et 29 Septembre 2012 (Rosny sous Bois)

responsable des équipements sportifs à la FFC depuis le 03 Septembre 2012.

Suite à ces réunions et aux différentes remarques de la CERFRES et du VIP'S, les dossiers de classements ont été repris dans leur intégralité et également allégés, puisque les niveaux 2, 3 et 3 bis ne forment plus qu'un seul niveau 2. Le niveau 3 correspond maintenant au niveau « loisirs ». Les certifications régionales et départementales ont également été regroupées en un seul document.

Enfin deux niveaux d'homologations ont été créés, le niveau SUPERCROSS INTER CHAMPIONNAT (butte de départ à 8m ; validé en CA) et le niveau INTER CHALLENGE (butte de départ à 5m ; passe en validation au prochain CA).

d) Collaboration AFE

La FFC a récemment pris contact avec l'Agence Française de l'Electricité (AFE) afin d'étudier la mise place de normes d'éclairages relatives aux pistes de BMX. Un rendez-vous a été proposé au Délégué Général de l'AFE à ce sujet fin Octobre.

14. Saison 2014

Les membres de la CNBMX lancent une réflexion sur le schéma de la saison 2014. Ces derniers s'accordent à dire qu'il convient parfaitement de séparer certaines catégories. Cette séparation correspondrait aux évolutions de la discipline et des pilotes composant les catégories, aujourd'hui identifiés sur deux niveaux distincts :

- Le niveau régional/interrégional,
- Le niveau national/international.

L'objectif est donc de conserver les courses avec des confrontations nationales avec les Indoors et les Coupes de France. Les catégories qui composent ces courses, participeraient à deux manches dans le week-end, une le samedi et une le dimanche.

Après avoir approuvé ensemble les catégories restantes dans ce circuit, les membres statuent sur le cas de la catégorie Minime. Sur cette dernière les avis divergent. Cependant, Julien SASTRE précise qu'il est indispensable de conserver

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 28 et 29 Septembre 2012 (Rosny sous Bois)

un minimum de confrontation national pour cette catégorie afin de pouvoir faire une détection de qualité.

Aussi, à l'issue d'une première réflexion, il ressort un schéma similaire à celui proposé après le groupe de travail réunit à Sochaux.

Les Indoors et la Coupe de France 2014 comprendraient les catégories :

- Minimes Nationaux (Garçons/Filles),
- Cadets Nationaux (Garçons/Filles),
- Juniors Nationaux,
- Femme 17+ Nationales,
- Homme 19/24 Nationaux,
- Homme 25/29 Nationaux,
- Master Nationaux,
- Elite 2,
- Elite Dames,
- Elite 1.

Ces catégories nationales, seraient composées des meilleures pilotes à l'issue du CPP 2013 (quotas à définir pour la CNBMX de Janvier 2013). Les autres catégories et autres pilotes rouleraient sur les épreuves du National BMX.

Il est important de noter que :

- Les pilotes « nationaux » seraient automatiquement qualifiés pour le TFBMX, Challenge National/Championnats de France et joueraient leur qualification pour le Challenge Européen et le Challenge Mondial sur le CCP du circuit national(Indoors et Coupes de France).
- Les catégories dites « nationales » seraient composées de 40 à 60 pilotes (hors Elites).
- Les pilotes des catégories Pupilles, Benjamins, Cruisers, joueraient leur qualification au Challenge Européen et le Challenge Mondial sur le National BMX et suivant le quota de chaque zone Interrégionale.
- Les pilotes participant au National BMX jouerait leur qualification pour le TFBMX et le Challenge National/Championnats de France (comme actuellement mais suivant des effectifs cibles légèrement diminués).

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 28 et 29 Septembre 2012 (Rosny sous Bois)

L'ensemble de ce nouveau schéma est actuellement en cours de réflexion et la CNBMX statuera sur le fonctionnement de celui-ci lors de la CNBMX de janvier 2013.

Conformément aux dispositions de l'UCI depuis 2012, toutes les Coupes de France 2014, ainsi que les Indoors seront inscrits au calendrier UCI, classe C1 (compétition internationale) et ce, afin de permettre aux pilotes d'engendrer des points UCI ainsi que de permettre à 3 nations différentes ou plus de participer.

Afin de compenser la dépense financière liée à l'inscription du calendrier UCI (500€ par jour soit 1000€ par épreuve), il est proposé de réduire le nombre d'arbitres désignés par la FFC et dont le coût de prise en charge est supporté par les organisateurs via la redevance fédérale. L'objectif est de s'organiser de façon similaire aux épreuves internationales UCI, avec 1 arbitre au départ et 3 sur la piste. Sur ce point, les avis divergent au sein des membres et il apparaît nécessaire de laisser une réflexion à ce sujet pour une prise de décision ultérieure.

Pour terminer cette projection sur 2014, les membres présents abordent de nouveau l'utilisation de transpondeurs pour les pilotes.

Après discussion, il est imaginé que chaque pilote « national » s'équipe d'un transpondeur et que toutes les arrivées des Coupes de France et des Indoors se prennent via ce système.

Afin de pouvoir imaginer une utilisation sur 2014, il est demandé à ce qu'un devis soit établi faisant apparaître le coût d'acquisition du matériel utile à la gestion de type de courses. Il sera ensuite proposé d'inscrire ce coût au budget prévisionnel 2014.

15. Coût des engagements 20' + 24'

Les membres de la CNBMX, discutent ensuite sur le coût des engagements pour un pilote participant en 20' + 24' sur les épreuves nationales. Actuellement ces derniers bénéficient d'une réduction entraînant une double conséquence :

- Les pilotes ayant payés moins cher leur inscription se sentent moins concernés et souvent ne participent pas à la compétition. Cela vide les catégories et donne des courses avec parfois 3 pilotes au départ.
- Les organisateurs se trouvent lésés face à une quote-part s'appliquant à un tarif réduit, d'où une part reversée plus faible.

Par conséquent les membres de la CNBMX proposent, pour application en 2014, d'équilibrer les coûts d'engagements, similairement à ce qui se fait au niveau

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 28 et 29 Septembre 2012 (Rosny sous Bois)

international et même parfois régional. Chaque engagement, même pour un pilote roulant en 20' + 24', sera donc égal au même montant (ex : si l'engagement est égale à 21€, le pilote roulant en 20' + 24' devra régler 42€).

16. Questions diverses

- **Paiement des entrées sur les Coupes de France :** Sylvain DUPLOYER fait état d'un courrier reçu demandant les possibilités existantes pour faire payer les entrées sur une Coupe de France. Après discussion entre les membres, la CNBMX ne souhaite pas mettre en place les entrées payantes sur les Coupes de France.
- **Repêchages TFBMX et Challenge National/Championnat de France :** Après discussion sur l'utilité actuelle des repêchages, les membres de la CNBMX s'accordent à dire que l'accès au TFBMX et au Challenge National/Championnat de France se fait, depuis 2012, par les 3 manches du National BMX contre 1 seule épreuve auparavant. De ce fait les chances de se qualifier sont plus importantes.
La CNBMX propose donc de ne plus attribuer de repêchages pour l'accès à ces épreuves.
- **Nouveau mode de qualification et format de course pour les Championnats du Monde (cf. annexe 10 et 11) :** Jonathan NOYANT présente aux membres de la CNBMX les nouveaux modes de qualifications tels qu'annoncés par l'UCI ainsi que les nouveaux formats de courses qui seront appliqués pour les Championnats du Monde 2013.

Fin de la réunion samedi 12h30